LÉGENDE:

LA PORTE, LE CADRE, LA QUINCAILLERIE ET LES ÉLÉMENTS CONNEXES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET ÉLIMINÉS CONFORMEMENT À LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS.

LA PORTE, LE CADRE ET LA QUINCAILLERIE DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.

L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FIXÉ AU PLAFOND DOIT ÊTRE ENLEVÉ. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FIXÉ AU PLAFOND DOIT ÊTRE CONSERVÉ. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FIXÉ AU MUR DOIT ÊTRE ENLEVÉ.

LES MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. VOIR L'ÉLECTRIQUE.

THERMOSTAT – ENLEVER OU RÉINSTALLER TEL QU'INDIQUÉ,VOIR LA MÉCANIQUE.

L'HAUT-PARLEUR DOIT ÊTRE ENLEVÉ. VOIR L'ÉLECTRIQUE.

LA GAINE DE RETOUR ET D'ÉCHAPPEMENT AINSI QUE L'ALIMENTATION DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. VOIR LA MÉCANIQUE.

L'ENSEIGNE DE SORTIE DOIT ÊTRE ENLEVÉE. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

LA HAUTEUR DES PLAFONDS FINIS AU-DESSUS DU PLANCHER FINI.

LE MUR DE BLOCS DE BÉTON DOIT ÊTRE ENLEVÉ ET ÉLIMINÉ CONFORMÉMENT À LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS.

LE MUR DOIT ÊTRE ENLEVÉ ET ÉLIMINÉ CONFORMÉMENT À LA STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS.

N'EST PAS DANS LE CONTRAT / L'EXISTANT DOIT ÊTRE CONSERVÉ. RÉTABLIR SELON LES NOUVELLES CONDITIONS TOUTE CONSTRUCTION EXISTANTE QUI AURAIT ÉTÉ ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX DES AUTRES DIVISIONS DANS CES SECTURS.

LES TUILES ACOUSTIQUES DU PLAFOND DOIVENT ÊTRE ENLEVÉES.

LE POTEAU DU MEUBLE DOIT ÊTRE ENLEVÉ.

LE DÉTECTEUR DE MOUVEMENT DOIT ÊTRE ENLEVÉ. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

LA TRAPPE D'ACCÈS DOIT ÊTRE ENLEVÉE.

L'ÉCLAIRAGE D'URGENCE. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

LA CAMÉRA DE SÉCURITÉ DOIT ÊTRE ENLEVÉE. SE RAPPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

LA CAMÉRA DE SÉCURITÉ DOIT ÊTRE CONSERVÉE.

LE PLAFOND ET LA CLOISON DE GYPSE PAR-DESSUS LA CHARPENTE DE MONTANTS D'ACIER AINSI QUE LA SUSPENSION ET LES FILS D'ATTACHE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS LÀ OÙ C'EST INDIQUÉ SUR LES PLANS.

LE PLAFOND SUSPENDU DE PLÂTRE À PARTIR DE LA DALLE AU-DESSUS AINSI QUE LA SUSPENSION ET LES FILS D'ATTACHE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS LÀ OÙ C'EST INDIQUÉ SUR LES PLANS.

LE SPRINKLEUR DOIT ÊTRE ENLEVÉ.SE RAPPORTER À LA MÉCANIQUE.

LÉGENDES DES FINITIONS: NO.

"No." INDIQUE QUE LE REVÊTEMENT DOIT ÊTRE ENLEVÉ, À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.

AT1 1220x610 TUILES ACOUSTIQUES DU PLAFOND SUSPENDU
AT2 305x305 TUILES ACOUSTIQUES ADHÉRANT DIRECTEMENT SUR LES LATTES DU PLAFOND DE PLÂTRE SUSPENDU

AT3 1500x500 TUILES ACOUSTIQUES DU PLAFOND SUSPENDU
AT4 1220x610, 305x610 TUILES ACOUSTIQUES DU PLAFOND SUSPENDU
AT5 1529x508 TUILES ACOUSTIQUES DU PLAFOND SUSPENDU

C TAPIS AVEC BASE DE CAOUTCHOUC/TAPIS
CO BÉTON PEINT, LE REVÊTEMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ
CT TUILES DE CÉRAMIQUE AVEC UNE BASE DE TUILES AU MUR

EP PLANCHER ÉPOXY

FIN LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER EXISTANTS (QUI VARIENT) DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS. PROTÉGER DU DOMMAGE.

OC PLAFOND OUVERT, LE REVÊTEMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ

P REVÊTEMENT DU PLAFOND EN GYPSE OU EN PLÂTRE OU DE LATTES PEINTURÉS.

SF REVÊTEMENT DE PLANCHER EN FEUILLES

RF REVÊTEMENT DE PLANCHER SURÉLEVÉ

VCT TUILE EN COMPOSITE DE VINYLE AVEC LA BASE DE CAOUTCHOUC

NOTE: LA PRÉPARATION DE LA SURFACE DU PLANCHER SUITE À LA DÉPOSE DU REVÊTEMENT EST DÉCRITE DANS LES DEVIS À LA SECTION 02 41 99 DES DÉMOLITION DES MENUS OUVRAGES.

LEGEND:

DOOR, FRAME, HARDWARE, AND ASSOCIATED ELEMENTS TO BE REMOVED AND DISPOSED OF AS PER WASTE MANAGEMENT STRATEGY.

DOOR, FRAME, AND HARDWARE TO REMAIN.

CEILING MOUNTED LIGHT FIXTURE TO BE REMOVED. REFER TO ELECTRICAL.

CEILING MOUNTED LIGHT FIXTURE TO REMAIN. REFER TO ELECTRICAL.

WALL MOUNTED LIGHT FIXTURE TO BE REMOVED.

FIRE PROTECTION DEVICES TO BE REMOVED. SEE ELECTRICAL.

THERMOSTAT – REMOVE OR RELOCATE AS INDICATED. SEE MECHANICAL

SPEAKER TO BE REMOVED. SEE ELECTRICAL.

RETURN/EXHAUST AND SUPPLY TO BE REMOVED. SEE MECHANICAL.

EXIT SIGN TO BE REMOVED. REFER TO ELECTRICAL.

HEIGHT OF FINISHED CEILINGS ABOVE FINISHED FLOOR.

CONCRETE BLOCK WALL TO BE REMOVED & DISPOSED OF AS PER WASTE MANAGEMENT STRATEGY.

WALL TO BE REMOVED & DISPOSED OF AS PER WASTE MANAGEMENT STRATEGY.

NOT IN CONTRACT/ EXISTING TO REMAIN. REINSTATE TO NEW CONDITION ANY EXISTING CONSTRUCTION DAMAGED AS RESULT OF WORK BY OTHER DIVISIONS IN THESE AREAS.

ACOUSTIC CEILING TILES TO BE REMOVED.

FURNITURE POLE TO BE REMOVED.

MOTION SENSOR TO BE REMOVED. REFER TO ELECTRICAL.

ACCESS HATCH TO BE REMOVED.

EMERGENCY LIGHTING. REFER TO ELECTRICAL.

SECURITY CAMERA TO BE REMOVED. REFER TO ELECTRICAL.

SECURITY CAMERA TO BE REMAIN.

GYPSUM CEILING/BULKHEAD ON STEEL STUD FRAMING C/W SUSPENSION AND HANGWIRE TO BE REMOVED WHERE INDICATED ON PLANS.

PLASTER ON LATHE CEILING SUSPENDED FROM SLAB ABOVE C/W SUSPENSION AND HANGWIRE TO BE REMOVED WHERE INDICATED ON PLANS.

SPRINKLER TO BE REMOVED. REFER TO MECHANICAL.

FINISHES LEGEND: NO.

"No." INDICATES FINISH TO BE REMOVED, UNLESS NOTED OTHERWISE.

AT1 1220x610 SUSPENDED ACOUSTIC CEILING TILE
AT2 305x305 ACOUSTIC TILE DIRECTLY ADHERED TO SUSPENDED PLASTER & LATHE SUSPENDED CEILING SYSTEM

AT3 1500x500 SUSPENDED ACOUSTIC CEILING TILE
AT4 1220x610, 305x610 SUSPENDED ACOUSTIC CEILING TILE
AT5 1529x508 SUSPENDED ACOUSTIC CEILING TILE

C CARPET WITH RUBBER/CARPET BASE
CO PAINTED CONCRETE, FINISH TO REMAIN
CT CERAMIC TILE WITH TILE WALL BASE

EP EPOXY FLOOR SYSTEM

FIN EXISTING FLOOR FINISH (VARIES) TO REMAIN.

OC OPEN CEILING, FINISH TO REMAIN

P PAINTED GYPSUM OR PLASTER/LATHE CEILING FINISH

SF SHEET FLOORING

RF RAISED FLOORING

VCT VINYL COMPOSITE TILE WITH RUBBER BASE

NOTE: FLOOR SURFACE PREPARATION AFTER REMOVAL OF FINISH IS DESCRIBED IN SPECIFICATION SECTION 02 41 99 DEMOLITION FOR MINOR WORKS.

2 A000 LEGENDS LÉGENDES

Public Works and Government Services Canada | Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Project Delivery & Professional/Technical Services
Architecture & Interior Design
Real Property Operations Solutions

Exécution de Projets et Services Professionnels/ Techniques
Architecture et Design d'intérieur
Solutions des Opérations Immobilière

401_180 metcalfe street, ottawa canada K2P 1P5
project no. 12-483
www.schoeler.on.ca
T 613.237.6162
F 613.237.6164

since 1958
schoeler & heaton architects inc

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS

REV'N		DATE
A	ISSUED FOR TENDER ÉMIS POUR SOUMISSION	AUG 10-15

project / projet

CONFEDERATION HEIGHTS DECOMMISSIONING PROJECT

1500 RIVERSIDE DRIVE, OTTAWA ONTARIO

BUTTES DE LA CONFÉDÉRATION PROJET DE MISE HORS SERVICE

1500 PROMENADE RIVERSIDE, OTTAWA ONTARIO

drawing / dessin: LEGENDS / LÉGENDES

designed / conçu: SH
date

drawn / dessiné: TH
date

reviewed / examiné: SO
date

approved / approuvé: JH
date

Tender: ABDERRAHIM BENJELLOUN Soumission
PWC Project Manager: Gestionnaire de projets TPC

project number / No. du projet: R.049697.004

drawing no. / No. du dessin: A000

AR-0214-1109 (ARCH)